

LA DOCTRINE COMME OBJET D'ETUDE BILAN ET PERSPECTIVE

Emmanuel Lansyer - La cour de l'ancienne Sorbonne, 1886

La doctrine est un objet d'étude récurrent des juristes. Nous fêtons cette année un triple anniversaire : les trente ans de l'ouvrage dirigé par Alain Bernard et Yves Poirmeur, *La doctrine juridique*, sous l'égide du CURAPP-ESS ; les vingt ans de celui coécrit par Christophe Jamin et Philippe Jestaz, *La doctrine* ; et les dix ans de *Méthodologies du droit et des sciences du droit* de Véronique Champeil-Desplats. Ces ouvrages forment trois grands jalons de l'étude de la doctrine par la doctrine en France.

Dans ce contexte de triple anniversaire, le présent colloque propose de faire le point, de dresser un état des lieux des recherches existantes sur la doctrine. Il entend aussi dégager les perspectives de ce domaine d'étude toujours en construction. Un colloque anniversaire donc, à nouveau dans le cadre du CURAPP-ESS, et un colloque de structuration et de propositions, au niveau méta.

Il s'agit notamment de réfléchir aux raisons qui poussent les juristes à prendre la doctrine pour objet, aux approches qui le permettent, aux méthodologies qui sont mobilisées pour ce faire, ainsi qu'aux apports de l'histoire de la doctrine.

28 - 29 Novembre 2024

Logis du Roy - Square Jules Bocquet - Amiens

PROGRAMME

Responsables scientifiques :
Yannick Ganne & Sacha Sydoryk,
Enseignants-chercheurs, UPJV, CURAPP-ESS
Participation sur inscription auprès de : sacha.sydoryk@u-picardie.fr

- 9:30** Accueil
- 10:00** Propos introductifs : **Florence Jamay** (directrice de l'UFR de droit et de science politique, UPJV), **Lucie Delabie** (directrice adjointe du CURAPP-ESS, UPJV), **Yannick Ganne** (Pr, Droit public, UPJV) et **Sacha Sydoryk** (MCF, Droit public, UPJV)
- 10:20 PARTIE 1 - POURQUOI PRENDRE LA DOCTRINE COMME OBJET D'ÉTUDE ?**
 Sous la présidence de **Layla Raïd** (Pr, Philosophie, UPJV)
La recherche sur la doctrine/les doctrines du droit international : quelle identité ?
Lucie Delabie (Pr, Droit public, UPJV)
Comment la doctrine peut-elle être une source du droit ?
Alexandre Laborde-Menjaud (Doctorant, Droit public, Université Paris Nanterre)
La doctrine comme moteur de la diffusion des concepts juridiques
Vincent Rivollier (MCF, Droit privé, Université Savoie Mont-Blanc)
- 11:20** Pause
L'analyse d'un mouvement de pensée dans un champ doctrinal concurrentiel. Les enjeux de la rhétorique des Empirical Legal Studies et du New Legal Realism
Matthieu Gaye-Palettes (MCF, Droit public, Université de Rouen)
Quand la doctrine se confond avec son objet : plaider pour une épistémologie constructiviste
Elsa Kohlhauser (MCF, Droit public, Université de La Rochelle)
 Discussion avec la salle
- 12:40** Pause déjeuner
- 14:30 PARTIE 2 - COMMENT RENDRE COMPTE DE LA DOCTRINE ?**
 Sous la présidence de **Emmanuel de Crouy-Chanel** (Pr, Droit public, UPJV)
Réflexions sur la constitution du corpus dans l'élaboration des travaux prenant la doctrine comme objet d'étude
Sosso Gnakpaou (Doctorant, Droit privé, Université de Bourgogne)
Faire une "thèse sur un auteur" : éviter le piège hagiographique en quatre étapes
Zakia Mestari (Docteure, Droit public, enseignante contractuelle à l'Université d'Orléans)
Entre traces et aura, saisir la doctrine étrangère
Marie Padilla (MCF, Droit public, Université de Bordeaux)
 Discussion avec la salle
- 16:00 PARTIE 3 - PANEL ANNIVERSAIRE**
 Sous la présidence de **Cédric Glineur** (Pr, Histoire du droit, UPJV)
 Retour sur ces ouvrages :
Yves Poirmeur (dir.), *La doctrine juridique* (co-dirigé avec A. Bernard), PUF, 1993
Christophe Jamin, *La doctrine* (coécrit avec Ph. Jestaz), Dalloz, 2004
Véronique Champeil-Desplats, *Méthodologies du droit et des sciences du droit*, Dalloz, 2014 (3e éd., 2022)
- 17:20 CONCLUSION DE LA JOURNEE**
De quoi doctrine est-elle le nom ?
Nader Hakim (Pr, Histoire du droit, Université de Bordeaux)

- 9:30** Accueil
- 10:00 PARTIE 4 - FAIRE L'HISTOIRE DE LA DOCTRINE**
 Sous la présidence de **Marion Demonteil** (MCF, Science politique, UPJV)
Étudier la doctrine d'avant la doctrine
Manon Séréni (Post-doctorante, Histoire du droit, Université Savoie Mont Blanc)
L'étude de la doctrine de l'ancien droit, un catalyseur de la construction du droit contemporain
Eva Becquet (Docteure, Histoire du droit, Université Paris Panthéon-Assas)
De quoi se rappelle Narcisse ? Se connaître soi-même, entre histoire et mémoire doctrinales
Camille Bordere (Chercheuse post-doctorale, Droit public, Université Jean Monnet Saint Étienne)
 Discussion avec la salle
 Conclusion du panel :
Comment on écrit l'histoire de la doctrine. Cadrage et débordements
Frédéric Audren (Directeur de recherche, CNRS, École de droit de Science Po Paris)
- 12:00** Pause déjeuner
- 13:30 PARTIE 5 - QUELS OUTILS MÉTHODOLOGIQUES POUR ÉTUDIER LA DOCTRINE ?**
 Sous la présidence de **François Viney** (MCF, Droit privé, UPJV)
Les mathématiques au secours de l'épistémologie juridique : la théorie des graphes comme outil de connaissance de la doctrine
Julien Bétaille (MCF, Droit public, Université Toulouse Capitole)
Étudier la doctrine à l'aide des méthodes ethnographiques
Julie Colemans (Pr associée, Science politique, Université de Liège)
Quelle(s) théorie(s) du droit, et quelle(s) épistémologie(s) du droit, pour quelle(s) étude(s) méta-doctrinale(s) ?
Maria Elissa Makhoulouf (Doctorante, Droit public, Université Lumière Lyon 2)
- 14:30** Pause
L'apport de l'épistémologie de Thomas Kuhn à l'étude de la doctrine juridique
Nicolas Mathey (Pr, Droit privé, Université Paris Cité)
Étudier le "nouveau" droit public avec Foucault
Yanisse Benrahou (Doctorant, Droit public, Université Paris Nanterre)
 Discussion avec la salle
- 16:00** Rapport de synthèse par **Clotilde Aubry de Maromont** (MCF, Droit privé, Université de la Réunion)
- 16:30** Fin des travaux